

Evaluation de l'axe interrégional dédié à l'axe Seine du Programme opérationnel
régional d'Île-de-France 2014-2020

Synthèse du rapport d'évaluation – Mai 2022


TERRITOIRES EN MOUVEMENT

En partenariat avec :


ETUDES - MESURES - MAÎTRISE D'ŒUVRE

1. Cadre de l'évaluation d'impact

1.1 Objectifs de l'évaluation et approche méthodologique globale

LA METHODE



Analyse documentaire (PO, RAMO, documents cadre : PGRI, SLGRI, PAPI, SDAGE, PLAGEPoMI, etc.)



Analyse des données de suivi et de contexte (réalisation d'un bilan physico-financier, analyse des indicateurs de réalisation et de résultat, valorisation d'indicateurs socio-économiques territoriaux)



Près de **30 personnes sollicitées** dans le cadre **entretiens : pilotes, partenaires et porteurs de projets sur le bassin**



Réalisation de **6 études de cas**



Un **atelier d'échanges portant sur les pistes de réflexion** (15/04/2022)



Synthèse des travaux menés au niveau national (benchmark sur la communication d'autres AG et sur la simplification des demandes administratives liées aux subventions européennes)

En 2020, la Région Île-de-France a souhaité conduire une série d'évaluations. Le lot 2 inclut **l'évaluation d'impact de l'axe interrégional dédié à l'axe Seine du programme opérationnel FEDER-FSE Île-de-France**.

Elle porte sur 3 objectifs spécifiques de l'axe 10 du PO Île-de-France :

➤ OS 16 : **Réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse** par la mobilisation des ressources en eau dans le respect des écosystèmes aquatiques ;

➤ OS 17 : **Réduire les impacts des inondations** sur les milieux et sur les territoires ;

➤ OS 18 : **Diminuer les impacts de la navigation, de la production d'énergie hydroélectrique et des activités humaines** en général sur les milieux naturels.

JANVIER 2022 – AXE 10 « BASSIN DE LA SEINE »

23 dossiers programmés

8,5 Millions d'euros de crédits européens programmés

97,8% de montants programmés UE

Ces travaux évaluatifs ont été confiés aux cabinets Teritéo et Cereg, avec 3 principaux objectifs :

1. Interroger les **impacts des financements FEDER** sur de 2 enjeux clefs :
 - La **diminution des vulnérabilités** sur le bassin de la Seine ;
 - La **préservation de la biodiversité** du fleuve.
2. Interroger les **actions financées** sous 3 angles d'analyse :
 - **Cohérence** avec les autres plans et dispositifs de bassin ;
 - **Efficacité et efficacité** de l'intervention ;
 - **Impacts** des actions.
3. Apporter une **plus-value opérationnelle** via l'établissement **d'orientations possibles à donner au programme** pour préparer le lancement de la programmation 2021-2027.

2. Conclusions

2.1 QE 1 – Efficacité / impact des actions menées

QE : Dans quelle mesure les résultats et effets des opérations soutenues contribuent-ils à l'atteinte des objectifs prioritaires du plan Seine ?

CE QU'IL FAUT RETENIR

En termes de résultats observés et attendus, les actions portées sur l'axe 10 contribuent à l'atteinte des différents objectifs fixés sur le bassin de la Seine. Cela se manifeste par une grande typologie d'actions soutenues et par une dynamique de programmation très bonne sur 2 des 3 OS.

	MAQUETTE			Nombre d'opérations programmées	PROGRAMMATION				CERTIFIE	
	UE	Coût Total	Taux cofin.UE		UE	Coût Total	Taux Prog UE	Taux UE Réel	CT	Taux certif.
Île-de-France										
AXE 10	8 694 000 €	32 000 000 €	50%	23	8 507 277,81 €	36 066 751,66 €	97,85%	24%	18 425 048,24 €	58%
OS16 - PI05a	77 000,00 €	154 000,00 €	50%	1	76 860,00 €	153 720,00 €	99,82%	50%	- €	0%
OS17 - PI05b	5 279 000,00 €	10 558 000,00 €	50%	16	5 034 283,94 €	23 695 889,80 €	95,36%	21%	11 524 583,92 €	109%
OS18 - PI06d	3 338 000,00 €	6 676 000,00 €	50%	6	3 396 133,87 €	8 631 738,41 €	101,74%	39%	438 469,99 €	7%

La contribution de l'OS 16 est relativement faible compte-tenu des objectifs initiaux qui lui avaient été assignés. Plus de 90% de sa maquette initiale a été transférée sur l'OS 17 et seule une cible « indicateur » sera atteinte à la fin de la programmation. Néanmoins, l'étude globale sur l'incidence socio-économique et environnementale des étiages sévères sur le bassin amont de la Seine portée participe tout de même à l'amélioration des connaissances historiques et socio-économiques des étiages et devraient favoriser une gestion durable de la ressource en eau.

L'OS 17 est celui qui bénéficie de la meilleure dynamique de programmation. Toutes les cibles 2023 de ses indicateurs de réalisation et de résultat ont été dépassées. Les différentes actions menées permettent de rendre compte d'une prise de conscience des acteurs locaux et notamment des élus puisque plusieurs territoires ont engagé des diagnostics de vulnérabilité. Cette

Zoom chiffres clés du projet de la Bassée

LES CHIFFRES CLES

360 ha sur 4 communes

8 km de digues, d'une hauteur de 2.5m

8 pompes d'une capacité de 6m³/s

66h pour remplir le casier pilote

10 Mm³ d'eau stockés

8-10 cm de moins à l'aval



115.3 ME dont

1.3 ME FEDER

acculturation des acteurs au risque inondation passe également par la mise en place de projets pédagogiques à l'image de celui d'Episeine.fr ou par des projets d'ampleur de protection des populations comme celui de la Bassée. Plusieurs aménagements concrets ont également eu lieu pour mieux gérer l'aléa. Si des améliorations sont donc visibles, ces différentes réalisations produiront surtout des effets à long terme : diminution du coût d'une inondation, retour à la normale plus rapide, sensibilisation des populations, etc.

Entre 2016 et 2020, 45,7 km de linéaire ont été rendus accessibles aux migrateurs sur le bassin de la Seine. Si ce résultat n'est pas uniquement dû à une intervention FEDER, il montre néanmoins une amélioration globale de la situation. En ce que concerne les 6 projets portés sur l'OS 18, il est encore trop tôt pour avoir une vision effective de leurs impacts. Néanmoins, au vu des résultats attendus, il est possible de voir qu'ils contribueront à l'amélioration générale des continuités en intervenant sur les obstacles. La fin des travaux sur la PAP de projet de Meaux va, in fine, rendre accessible une cinquantaine de kilomètres entre Noisiel et Isles-les-Meldeuses. Cette amélioration sera prise en compte dans le RAMO 2021. Les actions entreprises contribuent donc significativement à deux des trois résultats attendus dans le PO : rétablissement de la continuité écologique des cours d'eau ; maintien des habitats naturels et écosystèmes humides. Seul celui sur le rétablissement de la continuité écologique des habitats terrestres n'a fait l'objet d'aucune intervention.

Zoom sur la passe-à-poissons de Meaux

Les REALISATIONS et RESULTATS : Les opérations programmées ont consisté dans la **réalisation d'études préalables et dans la réalisation des travaux**. La passe est constituée de **19 bassins séparés par des seuils en béton qui créent des courants devant faciliter le passage** des poissons. Ces travaux permettent de restaurer la continuité écologique, puisque **13 espèces présentes en aval ne se retrouvaient pas en amont**, bloquées par les anciennes installations. A terme **une cinquantaine de kilomètres seront accessibles** sur la Marne pour les poissons migrateurs.

2.2 QE 2 : Pertinence / cohérence au regard des autres stratégies

QE : Dans quelle mesure les opérations sélectionnées répondent-elles, de manière proportionnée, aux enjeux prioritaires du POR ? Sont-elles cohérentes avec les stratégies connexes (CPIER Plan Seine 2015-2020, PGRI bassin Seine-Normandie 2016-2021 etc.) ?

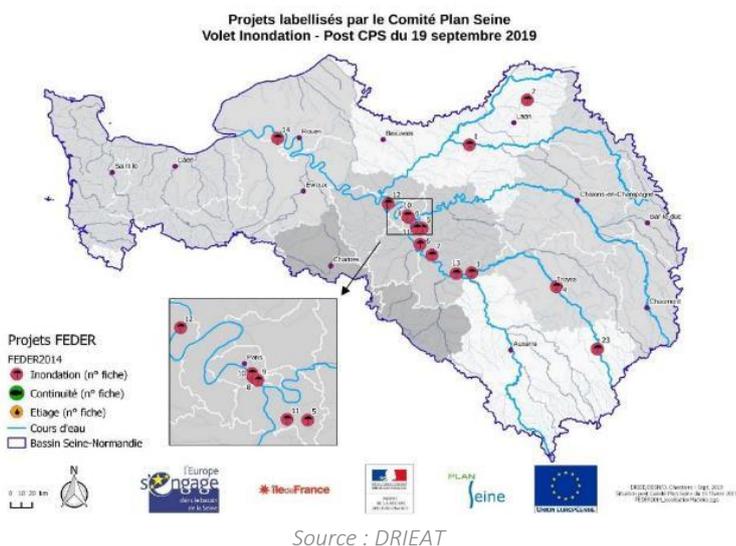
CE QU'IL FAUT RETENIR

De manière transversale, la cohérence et la pertinence des projets aux différents programmes et plans locaux et nationaux sont vérifiées dès la réponse à l'appel à projet. En effet, l'éligibilité des opérations dépend de cette inscription dans une logique de complémentarité. Par ailleurs, les trois thématiques retenues pour le Plan Seine (axe 10 du PO) sont similaires à celles retenues dans le CPIER Plan Seine 2015-2020.

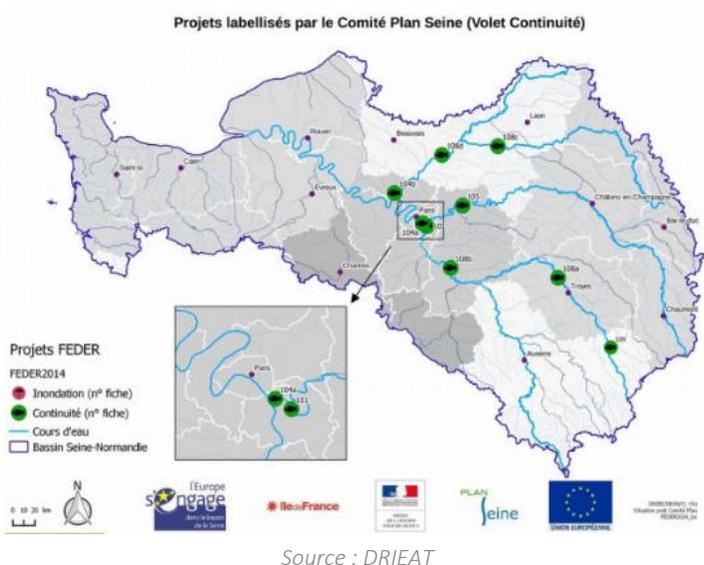
Le volet changement climatique fait l'objet d'une stratégie co-portée par le Préfet de bassin et le Président du comité de bassin. Il s'agit plus pour le bassin d'une adaptation que d'une atténuation. Néanmoins les actions promues par la stratégie de maintien des zones humides et naturelles (expansion des crues) contribuent à l'atténuation (en sus de l'adaptation). Sur le FEDER, l'OS 16, l'opération programmée est pertinente avec les enjeux d'amélioration des connaissances sur le

changement climatique et en particulier les étiages. Elle est cohérente avec plusieurs dispositifs comme le SDAGE 2016-2021 en ce qui concerne la gestion de la rareté de la ressource en eau (défi 7) et l'acquisition et le partage de connaissances (levier 1). De manière plus large, le SDAGE et le PGRI visent à s'adapter et à atténuer les effets du changement climatique. Néanmoins, il est possible de relever un relatif échec quant à l'expérimentation de recharge « forcée » de nappe. Cette technique expérimentale n'a pas fait l'objet de candidature. la mobilisation des acteurs pour une intervention sur le changement climatique à l'échelle du bassin.

Sur le volet des inondations (OS 17), les 16 projets participent tous à l'atteinte de plusieurs objectifs du PGRI 2016-2021, en particulier les objectifs 1 « réduire la vulnérabilité des territoires » et 2 « agir sur l'aléa pour réduire le coût des dommages ». La grande pluralité des opérations soutenues permet aussi de contribuer aux actions des PAPI sur les axes consacrés aux études (axes 1 à 5) et ceux dédiés aux aménagements concrets (axes 6 et 7). La répartition territoriale des dossiers montre qu'ils s'inscrivent dans la logique de bassin de régler les risques d'inondations et de crues de l'amont vers l'aval. En effet, 12 des 16 projets se situent en amont de Paris sur la Seine ou aux abords immédiats.



La partie sur le rétablissement de la continuité écologique (OS 18) met en avant que la logique de restauration s'effectue de l'aval vers l'amont pour permettre aux poissons migrateurs de remonter les cours d'eau et assurer leur cycle biologique. Les 6 projets participent à cette ouverture du bassin en intervenant directement sur des obstacles (barrages, passes-à-poissons non conformes) ou en conduisant des études pour identifier ce qui bloque les migrations. A ce titre, ils s'inscrivent en cohérence avec l'orientation 19 du SDAGE 2016-2021 relative à la continuité écologique du bassin et les axes 1 « reconquérir les axes de migration » et 2 « renforcer la connaissance des migrateurs et communiquer » du PLAGEPoMI 2016-2021. Les opérations sont également bien réparties sur les cours d'eau encore peu accessibles aux migrateurs comme la Marne et l'Aisne. Elles sont cependant peu significatives en termes de nombre de projets, puisqu'en comparaison, l'Agence de l'Eau Seine Normandie est intervenue sur 561 ouvrages dont 28 pour l'équipement de passes-à-poissons.



2.3 Efficience des projets portés

QE : Dans quelle mesure les moyens engagés ont-ils été efficaces au regard des résultats obtenus ?

CE QU'IL FAUT RETENIR

En transversalité, l'efficience de l'intervention sur le bassin de la Seine est positive. Les projets participent dans leur ensemble à l'atteinte des résultats. Les projets les plus coûteux sont ceux relatifs aux travaux, ce qui est assez logique puisqu'il s'agit d'une intervention concrète. Par ailleurs, ce sont eux qui produiront les résultats les plus importants sur la protection des activités et des populations et le rétablissement de la continuité écologique.

Typologie des projets				
OS 16 - Anticipation du changement climatique				
Typologies	Nb de projets	CT moyen	Montant UE moyen	Analyse efficience
Etudes	1	153 720,00 €	76 860,00 €	L'étude menée sur les étiages présente une plus-value majeure en termes d'anticipation des conséquences socio-économiques en cas d'étiage sévère (cf - 1949) en identifiant les enjeux (pour exemple, le coût journalier lié à l'arrêt de la Centrale de Nogent-sur-Seine est estimé à 2 M€) et proposant des réponses en termes de réduction des risques. C'est la seule étude de ce genre qui analyse tout le bassin amont de la Seine. Les dépenses engagées peuvent donc être considérées comme efficaces.
OS 17 - Gestion du risque d'inondations				
Développement d'outils de connaissances spécifiques sur les inondations	5	478 628,36 €	169 507,99 €	Comme pour l'étude des étiages, les outils développés (logiciel de gestion des crues, site Episeine.fr) visent à contribuer à modérer les impacts socio-économiques en cas d'inondation sévère et éviter les coûts afférents. A noter que le FEDER intervient ici en remplacement du Fonds Barnier.
Diagnostiques de vulnérabilité des bâtiments publics	5	314 638,20 €	122 931,40 €	Les diagnostics de vulnérabilité renforcent notamment la préparation des acteurs et accélération du retour à la normale (Plan de Continuité des Activités) après une crise et réduisent donc les coûts liés à l'arrêt des activités.
Etudes préalables à la réalisation de travaux	4	1 589 389,25 €	427 871,75 €	Ces deux typologies d'opérations participent à protéger les activités et les populations. En Île-de-France, l'importance des enjeux socio-économiques sur les tronçons traités permettent d'obtenir une Analyse Coût Bénéfice égale à 3 (1€ engagé équivalent à 3€ non dépensés. Pour exemple, en cas de crue, 70 M€ d'économie /an ont été estimés sur le site de la Bassée, situé en amont de Paris une fois les travaux effectués.
Réalisation de travaux	2	6 686 000,00 €	930 300,00 €	
OS 18 - Rétablissement des continuités				
Etudes	1	171 311,39 €	71 300,11 €	L'étude sur le cycle de vie du brochet permet d'avoir une vision interrégionale des déplacements de cette espèce, des obstacles auxquels elle est confrontée et renforce le suivi de ce poisson. Elle favorisera une priorisation des ouvrages à traiter afin de maximiser le rétablissement des continuités écologiques. Ce faisant, sa plus-value justifie largement, le niveau de dépense engagé.
Etudes préalables à la réalisation de travaux	2	318 866,04 €	127 546,42 €	Ces deux typologies de projets permettent l'installation de passes-à-poissons dont le coût moyen est élevé (passe de Meaux notamment), dans la mesure où le FEDER, est mobilisé sur des projets présentent des niveaux d'ambition, complexité mais incontournable pour atteindre l'objectifs de rétablir la continuité écologique sur ces sites. Il conviendrait donc de considérer le coût moyen à l'échelle de l'ensemble des actions de rétablissement des continuités (hors FEDER) bien moindre.
Réalisation de travaux	3	2 607 564,98 €	1 023 246,98 €	

L'effet de levier du FEDER se mesure principalement via :

- Une adéquation entre le financement proposé et les projets : Les OS 17 et 18 ont facilement trouvé des porteurs de projet pour demander une subvention européenne ;
- Une accélération du projet : Ce facteur se manifeste notamment par une facilité des recherches de financement, puisque jusqu'à 50% peut être pris en charge par les fonds européens ;
- Une nécessité pour lancer le projet : Cet aspect se remarque sur les projets où ni le fonds Barnier (OS 17) ni l'AESN (OS 18) ne peut prendre en charge une partie de l'opération. Le faible reste à charge pour les collectivités est également apprécié.

Les différents porteurs interrogés déplorent cependant le faible montant accordé à l'axe 10 au regard des besoins présents sur le bassin. La réalisation de travaux entraîne par exemple des coûts élevés (environ 1M€ FEDER en moyenne), ce qui limite la possibilité de recourir aux fonds européens puisqu'un projet de ce type consomme beaucoup de crédit. Or, après les phases d'études et de diagnostics, le territoire va être marqué sur la prochaine programmation par la réalisation de nombreux aménagements sur les digues, les bâtiments et les passes-à-poissons.

3. Recommandations pour la période 2021-2027

A l'issue de l'étude, 5 recommandations sont formulées pour préparer le lancement et la mise en œuvre de la prochaine programmation.

R1	Prioriser les actions de restauration de la continuité écologique sur la Marne
	A – Entrer en contact avec VNF
	B – Inciter les porteurs à effectuer des actions en priorité sur certains secteurs
	C – Sensibiliser les acteurs sur la problématique de la continuité écologique du bassin de la Seine
R2	Mieux appréhender les projets relatifs au changement climatique
	A – Sensibiliser les acteurs aux risques encourus
	B – Donner à voir un scénario des risques encourus
R3	Baser l'estimation des cibles indicateurs sur des référentiels plus réalistes
	A – Meilleure prise en compte de la réalité du territoire
	B – Réévaluer les cibles des indicateurs en cours de programmation
R4	Rechercher des pistes de simplification du FEDER pour les porteurs de projet
	A – Simplifier la demande de subvention
	B – Produire un guide destiné aux bénéficiaires
R5	Mieux communiquer sur les actions soutenues par les fonds européens
	A – Renforcer la présence sur les réseaux sociaux
	B – Mener une campagne de communication grand public
	C – Organiser un événement autour de l'UE
	D – Sensibiliser les jeunes (collégiens et/ou lycéens)